

Département	Service	Date	1	2	3
-------------	---------	------	---	---	---

Destination	
Département	
Service	

Partie destinée au rédacteur de l'acte

Nombre
de feuilles
utilisées
↓
9**Rédacteur de l'acte**

Maître Nadja MIAN-BUFFON, notaire associé membre de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée 'Office Notarial du Centre d'Affaires de Bergevin', dont le siège est à POINTE-A-PITRE (Guadeloupe), Centre d'Affaires de Bergevin,

Nature et date de l'acte

NOTORIETE ACQUISTIVE et ATTESTATION DE TRANSMISSION IMMOBILIERE du DIX SEPT FEVRIER DEUX MILLE VINGT

PROPRIETAIRE(S) DECLARE(S)

Madame Estéphanie, Mélanie COLLOT, Retraité, épouse de Monsieur Hilarion Edgard ERAMBERT demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) 21 Lotissement Flamboyant.

Née à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 6 janvier 1940.

Mariée sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 31 juillet 1975.

Ce régime non modifié.

Madame Marcelly, Zoé COLLOT, Retraité, épouse de Monsieur Berthin Fernand DISTIN demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Ruelle Saint Ruff Routhiers.

Née à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 5 juillet 1944.

Mariée sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 31 août 1963.

Ce régime non modifié.

Madame Clet, Roberte COLLOT, Employée de Banque, épouse de Monsieur Victor Hubert MONGIS demeurant à BEAUVAIS (Oise) 8 rue Claude de Bussy.

Née à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 26 avril 1949.

Mariée sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de BEAUVAIS (Oise) le 22 juillet 1978.

Ce régime non modifié.

Monsieur Aubin, Joseph COLLOT, Employé d'Hopital, époux de Madame Thomassine MESLIEN demeurant à STAINS (Seine-Saint-Denis) 4/6 rue Charles Peguy.

Né à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 1er mars 1952.

Marié sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de STAINS (Seine-Saint-Denis) le 15 juin 1985.

Ce régime non modifié.

Monsieur Valérien, Philippe COLLOT, Sans profession, demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Ruelle Saint Ruff Routhiers, célibataire.

Né à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 14 septembre 1955.

SCC / DIRSU
COFFRETTIER ARRIVÉ

Le 19 JAN. 2023

Département

Service

Date

1

2

3

Partie destinée au rédacteur de l'acte

Feuille n°2

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Monsieur Samuel, Fred COLLOT, Sans profession, époux de Madame Francine Nicaise POUVIN demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Ruelle Saint Ruff Routhiers.

Né à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 16 avril 1960.

Marié sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 4 mars 1995.

Ce régime non modifié.

Monsieur Rosuel, Emmanuel LANDAIS, Agent technique, époux de Madame Ange, Solange RETEL demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) 22 Ruelle Saint Ruff - Routiers.

Né à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 8 décembre 1953.

Marié sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de NOGENT SUR OISE (Oise) le 10 janvier 1981.

Ce régime non modifié.

ET SUR INTERVENTION DE :

Monsieur Césaire, Savinien MOLZA, retraité, demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) 109 rue des alamas Fond Cacao.

Né à CAPESTERRE-BELLE-EAU (Guadeloupe) le 19 octobre 1941..

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Madame Serge, Marcella RETEL veuve MARGARETTA, retraitée, demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Rue des mahoganys Routhiers.

Né à CAPESTERRE-BELLE-EAU (Guadeloupe) le 24 février 1944

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Madame Crépin, Cléaure BERTHINE épouse LASSERRE, retraitée, demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Routhiers.

Né à CAPESTERRE-BELLE-EAU (Guadeloupe) le 25 Octobre 1949

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Monsieur Cyriaque, Vernou CLAVIER, retraité, demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Routhiers.

Né à CAPESTERRE-BELLE-EAU (Guadeloupe) le 16 Mars 1951

De nationalité française.

Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Monsieur Anselme, Lucien PAUL, retraité, demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Rue Traverse CELESTE.

Né à CAPESTERRE-BELLE-EAU (Guadeloupe) le 21 avril 1951

Département

Service

Date

1

2

3

Partie destinée au rédacteur de l'acte

Feuille n°3

De nationalité française.
Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.
N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Monsieur Jean-Marie, Gabriel BEAUGENDRE, retraité, demeurant à
CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) 215 Route de petit marquisat.
Né à CAPESTERRE-BELLE-EAU (Guadeloupe) le 24 Mars 1954
De nationalité française.
Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.
N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

Monsieur Julien, Claude BENONY, retraité, demeurant à CAPESTERRE
BELLE EAU (Guadeloupe) Ruelle Bénony Routhiers.
Né à CAPESTERRE-BELLE-EAU (Guadeloupe) le 27 janvier 1955
De nationalité française.
Ayant la qualité de 'Résident' au sens de la réglementation fiscale.
N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

LESQUELS TEMOINS ont, par ces présentes, déclaré :

I – Avoir parfaitement connu :

Madame Marie, Séphora COPPRY en son vivant, Cultivatrice, demeurant à
CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Hameau de Routhiers, célibataire.
Née à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 24 août 1891.
De nationalité française.
Décédée à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 14 mars 1931.

Madame Eliane, Jacques, Philippe COPPRY en son vivant, Ouvrière
agricole, demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Hameau de
Routhiers, célibataire.
Née à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 1er mai 1917.
De nationalité française.
Décédée à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 13 juillet 1979.

Madame Sébastien, Jeanne COPPRY en son vivant, Couturière, veuve, non
remariée, de Monsieur Michel, Jérôme LANDAIS demeurant à CAPESTERRE
BELLE EAU (Guadeloupe) Routiers.
Née à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 20 janvier 1915.
De nationalité française.
Décédée à SAINT CLAUDE (Guadeloupe) le 11 février 1990.

Et savoir que leurs dévolutions successorales respectives s'établissent ainsi
qu'il suit :

DEVOLUTIONS SUCCESSORALES

Dévolution successorale de Madame marie sephora coppry

-I- PREMIER DEFUNT

Département

Service

Date

1

2

3

Partie destinée au rédacteur de l'acte

Feuille n°4

Madame Marie, Séphora COPPRY en son vivant, Cultivatrice, demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Hameau de Routhiers, célibataire. Née à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 24 août 1891.

De nationalité française.

Décédée à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 14 mars 1931.

DISPOSITIONS DE DERNIERES VOLONTES

Le décès étant survenu avant sa date de création, le fichier central des testaments et des dispositions de dernières volontés n'a pas été consulté.

Dévolution successorale

Pour habiles à se dire et porter SES HERITIERS :

1) **Madame Sébastien, Jeanne COPPRY**, Couturière, veuve, non remariée, de Monsieur Michel, Jérôme LANDAIS, demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Routiers.

Née à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 20 janvier 1915.

De nationalité française.

Fille du DEFUNT.

(Décédée depuis).

2) **Madame Eliane, Jacques, Philippe COPPRY**, Ouvrière agricole, demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Hameau de Routhiers, célibataire.

Née à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 1er mai 1917.

De nationalité française.

Fille du DEFUNT.

(Décédée depuis).

Héritiers ensemble pour la moitié (1/2) des biens en pleine propriété.

Dévolution successorale de Madame eliane jacques philippe coppry

-II- DEUXIEME DEFUNT

Madame Eliane, Jacques, Philippe COPPRY en son vivant, Ouvrière agricole, demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Hameau de Routhiers, célibataire.

Née à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 1er mai 1917.

De nationalité française.

Décédée à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 13 juillet 1979.

DISPOSITIONS DE DERNIERES VOLONTES

On ne connaît au DEFUNT aucune disposition de dernières volontés ainsi qu'il résulte d'un compte rendu d'interrogation du Fichier central des dispositions de dernières volontés en date du **24 Avril 2006**.

Dévolution successorale

Pour habiles à se dire et porter SES HERITIERS :

Département

Service

Date

1

2

3

Partie destinée au rédacteur de l'acte

Feuille n°5

- 1) **Madame Estéphanie, Mélanie COLLOT**, Retraité, veuve de Monsieur Hilarion Edgard ERAMBERT demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) 21 Lotissement Flamboyant.
Née à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 6 janvier 1940.
Mariée sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 31 juillet 1975.
Ce régime non modifié.
De nationalité française.
Fille du DEFUNT.
- 2) **Madame Marcelly, Zoée COLLOT**, Retraité, divorcée de Monsieur Berthin Fernand DISTIN demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Ruelle Saint Ruff Routhiers.
Née à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 5 juillet 1944.
Divorcée de Monsieur Berthin, Fernand DISTIN suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de BASSE-TERRE (Guadeloupe) le 26 février 2015
De nationalité française.
Fille du DEFUNT.
- 3) **Madame Clet, Roberte COLLOT**, Employée de Banque, épouse de Monsieur Victor Hubert MONGIS demeurant à BEAUVAIS (Oise) 8 rue Claude de Bussy.
Née à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 26 avril 1949.
Mariée sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de BEAUVAIS (Oise) le 22 juillet 1978.
Ce régime non modifié.
De nationalité française.
Fille du DEFUNT.
- 4) **Monsieur Aubin, Joseph COLLOT**, Employé d'hôpital, époux de Madame Thomassine MESLIEN demeurant à STAINS (Seine-Saint-Denis) 4/6 rue Charles Peguy.
Né à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 1er mars 1952.
Marié sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de STAINS (Seine-Saint-Denis) le 15 juin 1985.
Ce régime non modifié.
De nationalité française.
Fils du DEFUNT.
- 5) **Monsieur Valérien, Philippe COLLOT**, Sans profession, demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Ruelle Saint Ruff Routhiers, célibataire.
Né à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 14 septembre 1955.
De nationalité française.
Fils du DEFUNT.
- 6) **Monsieur Samuel, Fred COLLOT**, Sans profession, époux de Madame Francine Nicaise POUVIN demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Ruelle Saint Ruff Routhiers.

Département

Service

Date

1

2

3

Partie destinée au rédacteur de l'acte

Feuille n°6

Né à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 16 avril 1960.

Marié sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 4 mars 1995.

Ce régime non modifié.

De nationalité française.

Fils du DEFUNT.

Héritiers ensemble pour un sixième (1/6) des biens en pleine propriété.

Dévolution successorale de Madame SEBASTIEN JEANNE coppry

-III- TROISIEME DEFUNT

Madame Sébastien, Jeanne COPPRY en son vivant, Couturière, veuve, non remariée, de Monsieur Michel, Jérôme LANDAIS demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) Routiers.

Née à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 20 janvier 1915.

De nationalité française.

Décédée à SAINT CLAUDE (Guadeloupe) le 11 février 1990.

DISPOSITIONS DE DERNIERES VOLONTES

On ne connaît au DEFUNT aucune disposition de dernières volontés ainsi qu'il résulte d'un compte rendu d'interrogation du Fichier central des dispositions de dernières volontés en date du **06 Janvier 2014**.

Dévolution successorale

Pour habiles à se dire et porter SES HERITIERS :

Monsieur Rosuel, Emmanuel LANDAIS, Agent technique, époux de Madame Ange, Solange RETEL demeurant à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) 22 Ruelle Saint Ruff - Routiers.

Né à CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) le 8 décembre 1953.

Marié sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à son union célébrée à la mairie de NOGENT SUR OISE (Oise) le 10 janvier 1981.

Ce régime non modifié.

De nationalité française.

Fils du DEFUNT.

Héritier pour la totalité des biens en pleine propriété.

Ainsi qu'il résulte d'un acte de notoriété reçu par :

- Maître Nadja MIAN-BUFFON notaire au sein de la « SCP Gilbert et Jean-Michel LAMO » notaires à POINTE-A-PITRE (Guadeloupe) le 25 Mars 2014 en ce qui concerne les trois décès.

Il - Et ont attesté pour vérité comme étant à leur connaissance personnelle et d'ailleurs de notoriété publique :

Que depuis plus de **TRENTE ANS (30 ans)**

Département

Service

Date

1

2

3

Partie destinée au rédacteur de l'acte

Feuille n°7

Madame Marie, Séphora COPPRY, Madame Eliane, Jacques, Philippe COPPRY et Madame Sébastien, Jeanne COPPRY susnommés,
Et par suite de leur décès leurs héritiers savoir : Madame Estéphanie COLLOT Madame Marcelly COLLOT Madame Clet MONGIS Monsieur Aubin COLLOT Monsieur Valérien COLLOT Monsieur Samuel COLLOT Monsieur Rosuel LANDAIS

ONT POSSÉDÉ les immeubles ci-après désignés :

Identification bien(s)

DESIGNATION

Sur la commune de CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) 9070 Rle SAINT RUFF

Une parcelle de terre

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Préf.	Sect.	Numéro	Lieudit	Nature	ha	a	ca
	AX	41	9070 Rle SAINT RUFF			06	87

Tel que cet immeuble se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, tous droits et facultés quelconques, sans exception ni réserve.

DESIGNATION

Sur la commune de CAPESTERRE BELLE EAU (Guadeloupe) 446 Rle SAINT RUFF .

Une parcelle de terre

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

Préf.	Sect.	Numéro	Lieudit	Nature	ha	a	ca
	AX	42	446 Rle SAINT RUFF			07	25

Tel que cet immeuble se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, tous droits et facultés quelconques, sans exception ni réserve.

Que cette possession a eu lieu à titre de propriétaires, d'une façon continue, paisible, publique et non équivoque, savoir :

1-Possession continue et non interrompue :

Madame Marie, Séphora COPPRY, Madame Eliane, Jacques, Philippe COPPRY et Madame Sébastien, Jeanne COPPRY susnommés,
Et par suite de leur décès leurs héritiers savoir : Madame Estéphanie COLLOT Madame Marcelly COLLOT Madame Clet MONGIS Monsieur Aubin COLLOT Monsieur Valérien COLLOT Monsieur Samuel COLLOT Monsieur Rosuel LANDAIS

ont possédé le BIEN d'une manière continue, c'est-à-dire sans aucune interruption ni suspension naturelle ou civile, ils en ont pris possession officiellement, savoir :

- Pour les premiers, par suite des faits sus-énoncés,

Département

Service

Date

1

2

3

Partie destinée au rédacteur de l'acte

Feuille n°8

- Pour les seconds, suite au décès de Madame Marie, Séphora COPPRY, Madame Eliane, Jacques, Philippe COPPRY et Madame Sébastien, Jeanne COPPRY

1- Possession paisible :

Madame Marie, Séphora COPPRY, Madame Eliane, Jacques, Philippe COPPRY et Madame Sébastien, Jeanne COPPRY puis les requérants après eux n'ont exercé aucune violence matérielle ou morale lors de la prise de possession du BIEN en cause ni au cours de leur détention.

2- Possession publique :

Les faits juridiques et matériels de possession énoncés ci-dessus ont été exécutés par Madame Marie, Séphora COPPRY, Madame Eliane, Jacques, Philippe COPPRY et Madame Sébastien, Jeanne COPPRY et les requérants en ont bénéficié après eux d'une manière ostensible et publique de nature à révéler aux personnes qui auraient eu éventuellement intérêt à la contester et au vu et au su de ces même personnes.

3- Possession non équivoque :

Madame Marie, Séphora COPPRY, Madame Eliane, Jacques, Philippe COPPRY et Madame Sébastien, Jeanne COPPRY puis les requérants après eux ont exercé sur le BIEN en cause une possession exclusive à leur seul profit et sans équivoque du fait qu'ils ont accompli cette possession avec l'intention de posséder en y réalisant des actes « agressifs » énoncés ci-dessus auxquels seul un véritable propriétaire se serait livré.

Que, par suite, toutes les conditions exigées par l'article 2261 du Code Civil pour acquérir la propriété par prescription trentenaire sont réunies au profit de :

Madame Estéphanie COLLOT, Madame Marcelly COLLOT, Madame Clet MONGIS Monsieur Aubin COLLOT Monsieur Valérien COLLOT Monsieur Samuel COLLOT Monsieur Rosuel LANDAIS

Plus amplement dénommés aux présentes,

Requérants qui doivent être considéré comme seuls propriétaires de ce bien sus désigné, suite au décès de Madame Marie, Séphora COPPRY, Madame Eliane, Jacques, Philippe COPPRY et Madame Sébastien, Jeanne COPPRY

REVENDEICATION DU REQUERANT

Les requérants revendiquent la propriété de l'immeuble sus désigné au titre de la prescription acquisitive en application de l'article 2272 du Code civil.

Des déclarations ci-dessus, les comparants ont requis acte, ce qui leur a été octroyé pour servir et valoir ce que de droit.

EVALUATION

L'immeuble objet des présentes cadastré AX 41 est évalué à la somme de VINGT HUIT MILLE SIX CENT EUROS (28.600,00 €).

L'immeuble objet des présentes cadastré AX 42 est évalué à la somme de VINGT NEUF MILLE EUROS (29.000,00 €).

Département

Service

Date

1

2

3

Partie destinée au rédacteur de l'acte

Feuille n°9

MENTION

Mention des présentes est consentie partout où besoin sera.

DÉCLARATIONS FISCALES**DROITS**

			<u>Mt à payer</u>
<i>Taxe départementale</i>			
57.600,00	x 0,70 %	=	403,20
<i>Frais d'assiette</i>			
403,20	x 2,14 %	=	8,63
TOTAL			411,83

PUBLICITE FONCIERE

Les présentes seront publiées au service de la publicité foncière de POINTE A PITRE.

En fonction des dispositions à publier au Fichier immobilier, la contribution de sécurité immobilière s'élève à la somme de cinquante-huit euros (58,00 euros).


 OFFICE NOTARIAL
 DES AFFAIRES DE BERGEVIN
 97110 POINTE-A-PITRE (Guadeloupe)

